FRANSYLVA GARD



Groupement de Développement Forestier du Gard

Maison de la Forêt - 6 avenue des Platanes 30720 RIBAUTE LES TAVERNES 04 66 60 52 67 – 06 84 19 18 65

<u>contact@forestiersdugard.com</u> - <u>www.forestiersdugard.com</u>

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 16 mai 2022, à Ribaute-les-Tavernes

Comme à l'accoutumée, le Conseil du Syndicat et le Conseil d'administration du Groupement de développement forestier gardois (bras technique du Syndicat) se sont déroulés l'un après l'autre, les deux structures étant administrées par les mêmes personnes. Et comme d'habitude, les points communs aux deux organismes ont été traités en préambule aux deux Conseils.

<u>Etaient présents</u>: Marie-Claude BERJAMIN, Bertrand de BERNIS-CALVIERE, Jony BRES, Bernard CABANNES, Jean CHAMBON, Isabelle CORRE, Béatrice DELGADO, Daniel DEMATEIS, Jean-François DROMEL, Jean-Claude FONZES, Francis MATHIEU, Marc MAZERT, Jean-Marc NOUGUIER, Robert SOULIER, conseillers syndicaux.

<u>Ainsi que</u>: Christine BOYER, technicienne forestière du CRPF, Patricia ORTIZ, secrétaire-comptable du Syndicat et du GDF, et Astrid de MONTBRON, technicienne forestière du Syndicat et du GDF.

Excusés: Jeannine BOURRELY, Georges BRUN, et Roger MENETRIER, conseillers syndicaux.

Le Président du Syndicat, Francis MATHIEU, débute la séance à 14h en remerciant les présents et fait part des excuses des absents. Puis il passe à l'ordre du jour qui comporte d'abord les sujets communs au Syndicat et au GDF.

Sujets communs au Syndicat et au GDF

1. Point financier

Le Trésorier, Robert SOULIER, présente les grandes lignes des comptes de l'année 2021 qui sont en cours de réalisation. Il annonce que le résultat de l'année passée sera négatif d'environ 11 000 €, contre -18 790 € en 2020. Une réserve d'épargne de 117 000 € constitue actuellement une sécurité pour permettre au Syndicat de tenir en attendant de meilleurs jours. Le point au 31 avril 2022 montre que l'entrée des cotisations pour l'année 2022 permet jusqu'à présent de subvenir aux besoins de ce début d'année, l'épargne reste stable par rapport au 1^{er} janvier.

Afin d'augmenter la ressource que représente les cotisations des adhérents au Syndicat, Francis MATHIEU propose de modifier les tarifs de l'adhésion annuelle, qui n'ont pas bougé depuis 2010, en augmentant de 5€ la part fixe de la cotisation pour chaque tranche de surfaces.

Par ailleurs, la cotisation de l'Assurance Responsabilité Civile de Générali ayant augmenté en 2021, Robert SOULIER suggère de faire passer de 0,25€/ha à 0,30€/ha la part revenant aux adhérents.

Enfin, 2€ seront ajoutés au tarif d'adhésion pour le service de protection juridique mis en vigueur par Générali depuis le 1^{er} janvier 2021.

Ces propositions, acceptées à l'unanimité par les présents, seront mises aux voix lors de la prochaine assemblée générale.

2. Préparation des Assemblées Générales du Syndicat et du GDF

Les Assemblées Générales se dérouleront au domaine de Rocheferrand à Saint-Siffret chez M. ROUX, adhérent du Syndicat. Francis MATHIEU et Astrid de MONTBRON ont rencontré le propriétaire et visité les lieux pour s'assurer de la faisabilité du projet. La date retenue est le mardi 21 juin. Francis MATHIEU souligne que cette date correspond également à l'Assemblée Générale de Fibois mais que le peu de possibilités dans les dates envisageables contraint le Syndicat à maintenir ce choix. Comme d'habitude, la matinée sera rythmée par les différentes présentations des bilans techniques, financiers et moraux ainsi que par les interventions des personnalités qui seront présentes. La journée se poursuivra après le repas par une visite des boisements atypiques de la propriété.

3. Elections CRPF

Début 2023 auront lieu les élections des conseillers de CRPF. Les représentantes des propriétaires forestiers du département du Gard au sein de la délégation régionale du CNPF sont actuellement Jeannine BOURRELY (titulaire) et Marie-Claude BERJAMIN (suppléante). Un nouveau binôme se présente pour le collège départemental des prochaines élections : Isabelle CORRE (titulaire) et Jeannine BOURRELY (suppléante). Marc MAZERT se présente pour le collège régional. Francis MATHIEU insiste sur l'importance de ces élections et remercie Patricia ORTIZ pour son travail de vérification des listes des électeurs adhérant au Syndicat.

4. Divers

Francis MATHIEU précise qu'il a pris rendez-vous avec M. ANGRAND et Mme TROY, remplaçante de M. CHANTEPY au pôle forêt-DFCI de la DDTM, dans le but de discuter des sujets majeurs du départements : relance du PDPFCI, futurs programmes, accès aux données cadastrales, défrichements, etc. Il sera accompagné de Jeannine BOURRELY (relations publiques), Jean-François DROMEL (GDF), Marc MAZERT (DFCI) et Astrid de MONTBRON.

Sujets spécifiques au GDF

Le président du GDF, Jean-François DROMEL, passe à 14h30 à l'examen des questions inscrites spécifiquement à l'ordre du jour du Conseil d'administration du GDF.

1. Approbation du PV du dernier Conseil d'administration tenu par consultation électronique du 7 au 13 février 2022

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Avancement des actions techniques dans lesquelles le GDF est partenaire ou prestataire

Jean-François DROMEL indique que le reboisement de Saint-Cau est toujours bloqué eu égard aux problèmes récurrents d'extraction et d'écoulement de bois de châtaignier.

Une balade forestière sur le thème de « La forêt, comment ça pousse ? » s'est déroulée le 6 mai chez Jeannine BOURRELY à Saint-Jean-du-Gard. Cette sortie organisée dans le cadre des Escapades Nature du Département du Gard a rassemblé une douzaine de participants.

Deux balades sont également prévues au Clos Gaillard de Nîmes, animées par Francis MATHIEU sur le thème des pouvoirs bienfaisants de la forêt (vendredi 20 mai et vendredi 30 septembre), et deux à Saint-André-de-Valborgne, animées par Bernard CABANNES (vendredi 15 juillet et mercredi 17 août) sur le même thème.

Trois réunions d'information sont programmées pour cette année :

- Jeudi 9 juin : GDF Viganais Visite de l'UFV (Le Vigan) et de la scierie mobile de Philippe GRANIER (Roquedur)
- Mercredi 21 septembre : GDF Garrigues Planter le paysage : l'arboretum dans la colline
- Mercredi 5 octobre : GDF Cévennes Alésiennes Reprise en main de ses parcelles forestières après 50 ans de non gestion (Le Martinet)

3. Point sur l'action LEADER auprès d'Alès Agglo

Concernant le volet 1 de l'action portée par le GDF, Astrid de MONTBRON précise que 37 Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles ont été rédigés à ce jour.

Deux réunions publiques de communication ont été organisées par le Service Ruralité d'Alès Agglomération pour présenter les aides financières et l'action du GDF de réalisation de CBPS, à La Vernarède et Saint-Florent-sur-Auzonnet.

Concernant le volet 2 de l'action, portant sur les chantiers-tests, Jean-Claude FONZES précise que les travaux sur la parcelle en reboisement sont terminés. Quatre étudiants de l'Ecole des Mines d'Alès ont travaillé sur ces chantiers-tests en mars-avril au cours de deux missions étudiantes : l'une portait sur l'acceptabilité sociale des chantiers tandis que l'autre se consacrait à l'étude du ruissellement sur les parcelles. L'encadrement actif de Pierre-Alain AYRAL, chercheur au CNRS de Saint-Christol-les-Alès, en plus de celui d'Astrid de MONTBRON, ingénieure du Syndicat, a permis d'obtenir de ces missions des rapports très satisfaisants. Cette première analyse des résultats sera à compléter par des suivis réguliers de la part de Pierre-Alain AYRAL durant ces prochains mois, voire ces prochaines années.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-François DROMEL lève la séance à 15h.



FRANSYLVA GARD Syndicat des Forestiers Privés du Gard

Maison de la Forêt - 6 avenue des Platanes 30720 RIBAUTE LES TAVERNES 04 66 60 52 67 – 06 84 19 18 65

<u>contact@forestiersdugard.com</u> - <u>www.forestiersdugard.com</u>

PROCES-VERBAL du CONSEIL SYNDICAL du 16 mai 2022, à Ribaute-les-Tavernes

Comme à l'accoutumée, le Conseil du Syndicat et le Conseil d'administration du Groupement de développement forestier gardois (bras technique du Syndicat) se sont déroulés l'un après l'autre, les deux structures étant administrées par les mêmes personnes. Et comme d'habitude, les points communs aux deux organismes ont été traités en préambule aux deux Conseils.

<u>Etaient présents</u>: Marie-Claude BERJAMIN, Bertrand de BERNIS-CALVIERE, Jony BRES, Bernard CABANNES, Jean CHAMBON, Isabelle CORRE, Béatrice DELGADO, Daniel DEMATEIS, Jean-François DROMEL, Jean-Claude FONZES, Francis MATHIEU, Marc MAZERT, Jean-Marc NOUGUIER, Robert SOULIER, conseillers syndicaux.

<u>Ainsi que</u>: Christine BOYER, technicienne forestière du CRPF, Patricia ORTIZ, secrétaire-comptable du Syndicat et du GDF, et Astrid de MONTBRON, technicienne forestière du Syndicat et du GDF.

Excusés: Jeannine BOURRELY, Georges BRUN, et Roger MENETRIER, conseillers syndicaux.

Le Président du Syndicat, Francis MATHIEU, débute la séance à 14h en remerciant les présents et fait part des excuses des absents. Puis il passe à l'ordre du jour qui comporte d'abord les sujets communs au Syndicat et au GDF.

Sujets communs au Syndicat et au GDF

1. Point financier

Le Trésorier, Robert SOULIER, présente les grandes lignes des comptes de l'année 2021 qui sont en cours de réalisation. Il annonce que le résultat de l'année passée sera négatif d'environ 11 000 €, contre -18 790 € en 2020. Une réserve d'épargne de 117 000 € constitue actuellement une sécurité pour permettre au Syndicat de tenir en attendant de meilleurs jours. Le point au 31 avril 2022 montre que l'entrée des cotisations pour l'année 2022 permet jusqu'à présent de subvenir aux besoins de ce début d'année, l'épargne reste stable par rapport au 1^{er} janvier.

Afin d'augmenter la ressource que représente les cotisations des adhérents au Syndicat, Francis MATHIEU propose de modifier les tarifs de l'adhésion annuelle, qui n'ont pas bougé depuis 2010, en augmentant de 5€ la part fixe de la cotisation pour chaque tranche de surfaces.

Par ailleurs, la cotisation de l'Assurance Responsabilité Civile de Générali ayant augmenté en 2021, Robert SOULIER suggère de faire passer de 0,25€/ha à 0,30€/ha la part revenant aux adhérents.

Enfin, 2€ seront ajoutés au tarif d'adhésion pour le service de protection juridique mis en vigueur par Générali depuis le 1^{er} janvier 2021.

Ces propositions, acceptées à l'unanimité par les présents, seront mises aux voix lors de la prochaine assemblée générale.

4. Préparation des Assemblées Générales du Syndicat et du GDF

Les Assemblées Générales se dérouleront au domaine de Rocheferrand à Saint-Siffret chez M. ROUX, adhérent du Syndicat. Francis MATHIEU et Astrid de MONTBRON ont rencontré le propriétaire et visité les lieux pour s'assurer de la faisabilité du projet. La date retenue est le mardi 21 juin. Francis MATHIEU souligne que cette date correspond également à l'Assemblée Générale de Fibois mais que le peu de possibilités dans les dates envisageables contraint le Syndicat à maintenir ce choix. Comme d'habitude, la matinée sera rythmée par les différentes présentations des bilans techniques, financiers et moraux ainsi que par les interventions des personnalités qui seront présentes. La journée se poursuivra après le repas par une visite des boisements atypiques de la propriété.

5. Elections CRPF

Début 2023 auront lieu les élections des conseillers de CRPF. Les représentantes des propriétaires forestiers du département du Gard au sein de la délégation régionale du CNPF sont actuellement Jeannine BOURRELY (titulaire) et Marie-Claude BERJAMIN (suppléante). Un nouveau binôme se présente pour le collège départemental des prochaines élections : Isabelle CORRE (titulaire) et Jeannine BOURRELY (suppléante). Marc MAZERT se présente pour le collège régional. Francis MATHIEU insiste sur l'importance de ces élections et remercie Patricia ORTIZ pour son travail de vérification des listes des électeurs adhérant au Syndicat.

4. Divers

Francis MATHIEU précise qu'il a pris rendez-vous avec M. ANGRAND et Mme TROY, remplaçante de M. CHANTEPY au pôle forêt-DFCI de la DDTM, dans le but de discuter des sujets majeurs du départements : relance du PDPFCI, futurs programmes, accès aux données cadastrales, défrichements, etc. Il sera accompagné de Jeannine BOURRELY (relations publiques), Jean-François DROMEL (GDF), Marc MAZERT (DFCI) et Astrid de MONTBRON.

Sujets spécifiques au Syndicat

Le Président du Syndicat, Francis MATHIEU, ouvre la séance du Conseil syndical à 15h.

1. Approbation du PV du dernier Conseil syndical tenu par consultation électronique du 7 au 13 février 2022

Le PV du conseil syndical est adopté à l'unanimité.

2. Compte-rendu des actions et/ou réunions où le Syndicat est impliqué

Journées Internationales des Forêts

Dans le cadre des Journées Internationales des Forêts, Astrid de MONTBRON a animé « une chasse au trésor » le 26 mars 2022 à Saint-Jean-du-Gard dans la Forêt de Bannières appartenant à Jeannine BOURRELY. L'objectif était de faire découvrir la forêt privée et les bases d'une sylviculture raisonnée. A destination d'un public familial, cette animation a rassemblé 70 participants tout au long de la journée. Cette action pourra être renouvelée et le jeu éventuellement adapté à d'autres propriétés.

Chasse

Jean-Claude FONZES, délégué chasse du Syndicat, donne les grandes lignes du bilan de chasse de la saison 2021. Le plan de chasse prévoyait 3319 prélèvements de chevreuils et 162 cerfs. Le bilan indique 3024 prélèvements de chevreuils et 130 cerfs, soit 90% et 80% des objectifs respectifs atteints. Les cervidés sont particulièrement présents sur l'Aigoual où les dégâts sont considérables. Le prochain plan prévoit une augmentation de 300 chevreuils et 30 cerfs supplémentaires. Concernant les sangliers, Jean-Claude FONZES précise qu'environ 40 000 sont tués chaque année et, malgré ce, ceux-ci restent très présents sur le territoire gardois. Il ajoute que plusieurs propriétaires fonciers s'opposent à la pratique de la chasse sur leurs parcelles, ce qui pose de gros problèmes de dégâts dans les alentours.

Jean-Claude FONZES insiste sur le fait que les forestiers ont un rôle à jouer pour faire évoluer les plans de chasse et ainsi limiter les dégâts de gibier en forêt. Il est primordial d'indiquer les zones de plantation et de faire remonter les dégâts observés afin de porter une attention particulière à ces zones et d'y augmenter les prélèvements. Astrid de MONTBRON rappelle que FRANSYLVA a mis en place une nouvelle plateforme de signalement des dégâts de gibier sur laquelle les propriétaires peuvent renseigner les dégâts observés. Une communication particulière sera faite auprès des adhérents à ce sujet.

Projet de Parc Naturel Régional des Garrigues

Marc MAZERT continue de suivre l'avancement de la création du PNR des Garrigues. L'étude d'opportunité réalisée par le bureau d'étude commandité par le PETR Uzège-Pont-du-Gard doit être finalisée en septembre.

3. Assemblée Générale de Fransylva

L'assemblée générale de la fédération nationale des Syndicats de Propriétaires Forestiers, FRANSYLVA, est prévue le jeudi 16 juin à Trets dans les Bouches-du-Rhône. Isabelle CORRE, Francis MATHIEU et Astrid de MONTBRON y représenteront le Syndicat. Francis MATHIEU insiste sur le fait que cette réunion se déroule, pour une fois, tout près de notre département et incite autant que possible les administrateurs à s'y rendre.

4. Convention avec la Coopérative de la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise

La convention mettant à disposition l'ingénieure du Syndicat pour des missions ponctuelles de soutien technique auprès de la coopérative de la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise a été renouvelée en début d'année. La coopérative s'est également engagée à transmettre la liste de ses adhérents gardois au Syndicat. Ces derniers seront exceptionnellement invités à l'assemblée générale du Syndicat pour découvrir son fonctionnement.

5. Questions diverses

Daniel DEMATEIS informe qu'une première campagne de gemmage de pin maritime en Cévennes a débuté le 6 mai 2022 sur les parcelles de l'ASLGF du Chambon. L'expérience est menée par la Coopérative de la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise accompagnée par la charte forestière du Pays des Cévennes et Daniel DEMATEIS en tant que président de l'ASLGF. Cent arbres ont été ciblés pour cette expérimentation, répartis en deux sites de cinquante arbres chacun. La récolte définitive de la résine est prévue pour fin septembre.

Le Groupe de travail « communication » s'est réunie le 23 février pour plancher sur le court métrage Le numéro de septembre 2022 de la revue Forêt de France sera consacré à la forêt d'Occitanie.

L'ordre du jour spécifique au Syndicat étant épuisé, Francis MATHIEU lève la séance à 16h.